
INSCRIPTIONS AUX CONCOURS NATIONAUX ET EXAMENS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS DES BIBLIOTHEQUES

- SESSION 2023 -

Le registre des inscriptions de la session 2023 est ouvert :

du mardi 18 octobre 2022 à partir de 07h00 (heure de Guyane)

au vendredi 02 décembre 2022 à 08h00 (heure de Guyane)

Les concours et examens professionnels susceptibles d'être ouverts au sein de l'académie de la Guyane au titre de la session 2023 sont :

- **Recrutement nationaux de droit commun des personnels des bibliothèques**
 - ✓ Concours externe et interne de Conservateur
 - ✓ Concours externe spécial de Conservateur
 - ✓ Concours externe et interne de Magasinier des bibliothèques principal de 2^{ème} classe
 - ✓ Concours externe spécial de Bibliothécaire
 - ✓ Concours externe et interne de Bibliothécaire
 - ✓ Concours externe et interne de BIBAS classe normale

- **Examens professionnels d'avancement de grade des personnels des bibliothèques**
 - ✓ BIBAS classe supérieure
 - ✓ BIBAS classe exceptionnelle
 - ✓ Bibliothécaire hors classe

Les candidats accèdent au service d'inscription via l'adresse suivante selon le type de concours choisi

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/s-inscrire-aux-concours-et-examens-professionnels-des-personnels-des-bibliotheques-48534>

L'inscription sur Cyclades se déroule en deux étapes :

1. La création et l'activation d'un compte utilisateur avec une adresse mail active (pour les candidats qui n'en auraient pas déjà un)
2. L'inscription à partir du compte utilisateur, vous créez votre candidature à chaque recrutement souhaité

En fin d'inscription un récapitulatif d'inscription s'affiche. Un numéro d'inscription est alors donné. Votre numéro candidat est celui qui vous a été attribué lors de la création de votre compte utilisateur. Le candidat doit obligatoirement vérifier les données affichées dans ce récapitulatif.

A l'issue de votre inscription, vous recevrez par mail votre notification, qui vous informera que des documents sont disponibles dans votre « **espace candidat** ». Le lien d'accès au « portail candidat » vous sera également indiqué. Il est donc important de conserver les identifiant et mot de passe.

Toutes les pièces justificatives devront être téléversées via votre "espace candidat"

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous rapprocher du bureau des concours uniquement aux adresses mails suivantes :

disalla.bellony@ac-guyane.fr et fabienne.lecoeur-soilly@ac-guyane.fr



Votre inscription ne sera effective qu'à réception de la confirmation d'inscription reçue par mail.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Retrouvez toutes les informations générales (conditions d'inscription, calendriers, programmes, épreuves...) sur la page :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/recrutements-des-personnels-des-bibliotheques-48536>

En vue de l'épreuve orale d'admission, les candidats admissibles aux concours internes et examens professionnels de conservateur, bibliothécaire et bibliothécaire assistant spécialisé doivent établir un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Ce dossier peut être téléchargé sur le site du ministère de l'enseignement supérieur.